

Les infos

Vendredi 24 novembre 2006



NEGO SALAIRE

Le second round de la négociation annuelle obligatoire s'est donc déroulé comme prévu le vendredi 24 novembre... Comme prévu, la direction représentée par le directeur des relations sociales, Philippe PERAIN, a répondu aux demandes des syndicats formulées lors du premier round. En choisissant de commencer par les mesures que la direction envisageait de retenir, celui-ci pensait calmer les esprits. Ainsi, les « minima en cas d'augmentation individuelle » et les « minima par niveau de classification » seraient augmentés de 3%. Ce sont principalement les jeunes en contrat de professionnalisation qui pourront sentir la différence, en voyant leurs rémunérations annuelles augmenter de 268 € à 374€. Pour le reste des minima par niveaux, même avec ces 3% d'augmentation, ils restent bien loin des minima réels constatés à la SG ! Les primes de réussite au BP, BTS banque, ITB sont réévaluées (respectivement à 1600€ et 2100 €). Une prime de 1800€ serait créée pour la licence pro banque. La prime de remplacement est majorée à 200€, l'indemnité de transport est étendue aux agglomérations de plus de 100.000 habitants... et suite à la critique des stats portant sur le délai entre 2 augmentations individuelles, la direction nous a annoncé qu'elle allait mettre en place une « vraie procédure d'examen » dès lors qu'un salarié n'avait pas d'augmentation depuis 5 ans. C'est plutôt après ces propositions, que les choses se gâtent.

ON L'ATTENDAIT...

...La proposition de la direction sur ce qu'il est convenu d'appeler la « mesure générale sur les salaires ». L'annonce faite par Philippe Pérain a néanmoins été accueillie avec un certain mécontentement. Sa proposition est en effet d'augmenter de 400€ le salaire annuel de base pour les salariés touchants moins de 22.000 € (10% de l'effectif) et de 250€ pour les salariés au-delà Comme l'année dernière, les bénéficiaires d'un variable supérieur à 12.000€ ne seraient pas concernés. En voulant nous persuader que cette première proposition de la direction n'était pas mince, Philippe Pérain nous a indiqué que cette proposition était supérieure à l'inflation pour les rémunérations en dessous de 22.000 €, puisqu'elle s'étale entre 1,8% et 2,4% d'augmentation... Ce qui fâche surtout, c'est la comparaison avec les autres éléments de la masse salariale qui permettent de souligner que cette « première proposition » est bien en dessous des attentes ! ... L'accord de l'an dernier avait une augmentation pérenne d'un coût global de 18.6 millions d'euros (contre 7,7 millions proposés cette année), auquel il fallait ajouter les quelques 18 millions de la prime de 500€. La comparaison devient franchement énervante au regard des 280 millions de bonus et des 56 millions de variables versés l'an dernier ! La direction aura fait le bon choix en proposant une augmentation pérenne dont l'aspect uniforme corrige les inégalités salariales qui se creusent... Mais, il risque de falloir plus que la dernière réunion prévue le 11 décembre pour aboutir à un accord. D'ores et déjà, Philippe Pérain a prévenu les organisations syndicales. La nouvelle DRH va recevoir toutes les organisations syndicales en réunions bilatérales. De leur côté, CFDT-CFTC-FO et CGT ont convenu de poursuivre leur démarche commune...



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : CANAL SG, Espace syndical, CGT